

PAR COURRIEL

Le 30 juillet 2015

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 14 juillet dernier visant à obtenir une copie des rapports ou résultats d'évaluation et autres documents faisant état des constatations et des recommandations transmis au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

À la suite des recherches que nous avons menées, nous vous informons que l'Institut n'a pas transmis au SCT les documents mentionnés dans votre demande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Nathalie Proulx
Secrétaire générale et conseillère juridique